

AUX CHEMINOTS

CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 20 novembre 2024



TRÈS LOIN DU COMPTE!

Loin de répondre aux revendications salariales des cheminots, la direction joue la provocation !

À l'issue de la table ronde de négociation annuelle obligatoire (NAO) qui s'est tenue le 20 novembre, la direction propose de distribuer quelques miettes aux cheminots.

La CGT invite les cheminots à rejoindre les syndicats de site pour s'informer, débattre et construire la riposte globale. La direction du GPU SNCF ne se contente pas de balayer les revendications d'un revers de main, elle jette l'opprobre sur les cheminots en prétendant dans les médias qu'ils ont été gavés d'augmentations salariales.

REVENDICATIONS CGT	LA DIRECTION
Augmentation générale des salaires de 12 % et revalorisation des pensions pour une meilleure répartition des richesses produites par le travail des cheminots	Propose 0,5 % d'augmentation salariale à partir d'Avril 2025
Une grille salariale unique pour tous les cheminots (contractuels et statutaires) garantissant : I la reconnaissance des diplômes, des formations, de l'expérience, des savoirs et savoir-faire des cheminots, un déroulement de carrière et une progression salariale automatique, l'égalité entre les cheminots contractuels et statutaires, l'égalité entre les femmes et les hommes, un salaire mensuel de début, sans diplôme et sans expérience, de 2 000 euros brut.	REFUS
Un plan de programmation de rattrapage du contentieux salarial qui s'élève à plus de 30 % pour récupérer 8 années de gel salarial et rendre aux cheminots les richesses accaparées par la direction	REFUS
Un treizième mois pour tous	REFUS
La revalorisation des primes de travail, de traction et l'équivalent pour les cheminots contractuels pour reconnaitre la spécificité et la technicité des métiers (Conducteurs, ASCT, Agents Circulation, Équipement, Matériel, Suge,)	15 EUROS SUR TOUTES LES PRIMES DE TRAVAIL A PARTIR D AVRIL 2025 Et équivalent pour les contractuels



La mise en place de l'échelle mobile des salaires pour ne plus subir l'inflation, ne plus ralentir la progression salariale et perdre du pouvoir d'achat.	
L'augmentation des indemnités et allocations en lien avec l'évolution des prix.	REFUS

AUTRES MESURES PROPOSÉES PAR LA DIRECTION

- La direction propose une mesure bas salaires à 1982.50 euros bruts minimum pour tous les cheminots. Pour les statutaires sous forme de complément de salaire, pour les contractuels, sur leur salaire.
- Reconduction du forfait mobilité durable.
- Reconduction de la prise en charge frais de transport à 75 %.
- 3800 positions de rémunération hors compte sur 3 ans pour réduire les délais de passage sur les PR des niveaux 3 pour les fins de carrière (CPA/CAA).
- Possibilité de passage à la PR 12 et PR 13 sur la classe 2 en fin de carrière.

DE LA GRANDE ILLUSION JUSQU'AU CHEMINOT BASHING

Alors que les cheminots construisent les mobilisations nécessaires pour lutter contre la liquidation de Fret SNCF, l'explosion de la SNCF en myriades de filiales et l'abaissement des droits, la direction allume des contrefeux médiatiques en affirmant que les cheminots ont perçu des augmentations salariales faramineuses et qu'ils bénéficient de droits trop importants (CPA/CAA, Temps Partiel, Régime Spécial, Statut...).

En réalité, avec l'appui d'un cabinet d'économistes reconnus comme pro-patronal, la direction construit les chiffres qu'elle souhaite en mélangeant les augmentations générales des salaires, les promotions professionnelles, l'ancienneté, les primes et indemnités diverses sur plusieurs années.

De l'argent, il y en a! Et ce sont des richesses produites par les cheminots.

MIEUX RECONNAÎTRE LES MÉTIERS, LE TRAVAIL DES CHEMINOTS,
MIEUX REDISTRIBUER LES RICHESSES
PRODUITES PAR LES CHEMINOTS
ET LEUR GARANTIR UNE PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU...

C'EST LÉGITIME ET C'EST NÉCESSAIRE!



ENSEMBLE,
DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE,
CONSTRUISONS LA RIPOSTE GLOBALE
POUR GAGNER SUR NOS
REVENDICATIONS!